

# Catastrophes naturelles : capacités d'anticipation du Maroc et orientations de politiques publiques au plan économique, financier ; social et environnemental

JOURNEE DE REFLEXION PROSPECTIVE

MOT D'INTRODUCTION

M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE  
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES

SIEGE DE L'IRES, RABAT  
JEUDI 12 OCTOBRE 2023



## **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue au siège de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, à l'occasion de cette séance de brainstorming, organisée dans le cadre des initiatives parallèles aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale 2023, consacrée à la réflexion prospective sur le thème suivant : "Catastrophes naturelles : capacités d'anticipation du Maroc et orientations de politiques publiques au plan économique, financier, social et environnemental".

Il convient de souligner que selon le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, une catastrophe naturelle est "un événement d'origine naturelle, subi et brutal, qui provoque des bouleversements pouvant engendrer des dégâts matériels et humains considérables".

Dans un monde multi-crisis, volatile, incertain, complexe et ambigu, la question des catastrophes naturelles revêt d'une importance capitale. Celle-ci constitue une source de préoccupations pour toute la communauté internationale, dans un contexte marqué par l'accélération du réchauffement climatique.

Qu'il s'agisse de séisme, d'éruption volcanique, de tsunami, de mouvements de terrain, d'inondation, de tempête, de cyclone tropical, d'orages, de sécheresse ou encore d'avalanche, ces événements peuvent avoir un impact grave sur les régions touchées.

A titre illustratif, sur la période 2000-2019, pas moins de 7.348 catastrophes naturelles ont été enregistrées, soit en moyenne par an près de 370 catastrophes, au cours la période sous revue, entraînant la perte tragique de 1,23 million de vies humaines, soit une moyenne de 61.500 décès par an. En outre, l'impact économique de ces désastres naturels a été estimé, entre 2000 et 2019, à environ 3,1% du PIB mondial<sup>1</sup>.

Plus récemment, l'année 2022 a connu l'avènement de 387 catastrophes naturelles dans le monde. Les décès ont avoisiné 30.704 et 185 millions de personnes ont été affectées sur le plan social et économique (perte économique estimée à près de 224 milliards de dollars, soit près de 0,3% du PIB mondial<sup>2</sup>).

L'anticipation et la gestion des risques de catastrophes naturelles est un enjeu mondial. A ce titre, le "cadre d'action Hyogo 2005-2015" et le "cadre Sandai 2015-2030" sont les deux initiatives internationales ratifiées visant à renforcer l'anticipation, la préparation et la réponse rapide aux catastrophes naturelles. Ils représentent, également, un engagement international pour promouvoir la résilience des communautés et des nations face aux catastrophes naturelles.

## **Mesdames et Messieurs**

Au fil des siècles, de par sa position géographique, ses spécifications géologiques et sa vulnérabilité par rapport au réchauffement climatique, le Maroc a été exposé aux menaces de catastrophes naturelles (séismes, inondations, crues torrentielles, ...). Il a connu une série de catastrophes, qui se sont soldées par des pertes humaines et matérielles considérables, mettant à rude épreuve la capacité de résilience du territoire.

---

<sup>1</sup> The United Nations Office For Disaster Risk Reduction 2020-2021 Work Program.

<sup>2</sup> The Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CREED) - 2022

S'agissant des tremblements de terre, il y a lieu de souligner ce qui suit :

- Le 29 février 1960, la ville d'Agadir a été touchée par un séisme dévastateur d'une magnitude de 5,7 degrés sur l'échelle de Richter, ayant détruit la ville et engendrant 12.000 morts et d'importants dégâts matériels<sup>3</sup>.
- En 2004, un violent séisme d'une magnitude de 6,3 degrés sur l'échelle de Richter a frappé la ville d'Al Hoceima et ses régions, faisant près de 628 morts et causant des dégâts matériels considérables. Depuis lors, le Maroc a tiré des leçons de cette tragédie et a renforcé ses capacités de prévention et de gestion des crises relatives aux tremblements de terre.
- Récemment le 08 septembre 2023, le Maroc a été frappé par un puissant séisme d'une magnitude de 6,8 degrés sur l'échelle de Richter. L'épicentre se situait dans la commune d'Ighil dans la province d'Al Haouz. D'une dimension géographique inédite, ce séisme a touché une population de 4,2 millions d'individus à des degrés divers selon les provinces d'Al Haouz, Marrakech, Azilal, Taroudant, Agadir, Tinghir et Youssoufia. Le bilan humain est tragique avec près de 3.000 décès et 5.674 blessés. Plus de 50.000 habitations et infrastructures ont été détruites.

Pour ce qui est des inondations, celles-ci constituent des phénomènes récurrents au Maroc. Les précipitations intenses entraînent souvent des crues soudaines, qui provoquent des dégâts matériels importants et mettent en danger la vie des habitants. A titre illustratif, il convient de mentionner les inondations de Taroudant en 2019, de Casablanca, de Tanger, de Tétouan, de M'diq, de Martil, de Fnideq, de Chefchaouen, de Ksar Sghir, en 2021 ainsi que les crues d'Errachidia, de Tnighir et d'Oujda en septembre 2023.

Dans l'optique de renforcer l'anticipation face aux inondations, un système intégré d'aide à la gestion des risques d'inondation a été mis en place, dans le cadre du Projet "Vigirisque Inondation". En outre, un centre opérationnel de veille, d'alerte et d'aide à la gestion des risques d'inondation a été mis en place en 2019 au niveau du Ministère de l'Intérieur.

Enfin, les périodes de sécheresse sont une réalité constante au Maroc. Ces événements climatiques ont un impact significatif sur l'agriculture, qui est un secteur vital et une composante essentielle de l'économie marocaine. Sur Hautes Orientations Royales, un Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation (PNAEPI) 2020-2027 a été mis en place en janvier 2020. "Ce programme vise l'accélération des investissements dans le secteur de l'eau pour renforcer l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation et assurer la résilience de notre pays face aux aléas et dérèglements climatiques"<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Ministère de L'intérieur Direction Générale de La Protection Civile-2017 : Atelier sur la gestion des crises au Maroc

<sup>4</sup> <https://www.maroc.ma/fr/content/programme-national-pour-lapprovisionnement-en-eau-potable-et-lirrigation-pnaepi-2020-2027>

## Mesdames et Messieurs,

Conscient de l'impact socio-économique et environnemental des catastrophes naturelles, le Royaume a entrepris, sous l'impulsion de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, plusieurs actions visant la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles. Il a élaboré, récemment, la "stratégie nationale de gestion des risques des catastrophes naturelles 2020-2030".

Prônant la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des populations et des territoires contre les catastrophes naturelles pour garantir un développement durable, "la stratégie nationale de gestion des risques des catastrophes naturelles 2020-2030 s'articule autour de trois objectifs, à savoir : l'amélioration de la connaissance et l'évaluation des risques, la promotion de la prévention des risques en vue de renforcer la résilience et le renforcement de la préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une reconstruction efficace<sup>5</sup>.

## Mesdames et Messieurs,

L'intérêt porté par l'IRES au sujet des catastrophes naturelles, y compris les événements climatiques extrêmes, ne date pas d'aujourd'hui. Il remonte à 2009 suite aux réflexions menées au titre de son programme d'études "Changement climatique : impacts sur le Maroc et options d'adaptation globales". Parmi les travaux phares de l'Institut sur cette question, il y a lieu de citer l'étude, réalisée en 2014, sur l'anticipation et la gestion des risques d'événements climatiques extrêmes et de catastrophes naturelles au Maroc. Celle-ci avait proposé de :

- ▶ Mettre en place un cadre et des mécanismes juridiques et institutionnels pour la réduction des risques de catastrophes au Maroc.
- ▶ Renforcer les capacités nationales, régionales et locales en matière de réduction des risques de catastrophes.
- ▶ Développer la connaissance des risques, des systèmes d'information et de communication.
- ▶ Mettre en place des mécanismes de financement durables et flexibles pour le transfert et la réduction des risques de catastrophes.
- ▶ Promouvoir la coopération régionale et internationale dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes naturelles.

Par ailleurs, le thème de la présente rencontre s'insère parfaitement dans la nouvelle grille de lecture de l'IRES, adoptée en 2021, en particulier, le pilier "gouvernance" dont l'une des composantes consiste à organiser la triple gouvernance des biens communs, des droits communs et des risques existentiels, le pilier "Nature-centric" dont l'un des sous-piliers concerne la prévention des risques naturels et la restauration des équilibres naturels ainsi que le pilier "exponentialité" dont l'un des sous-systèmes porte sur la réduction de l'impact de l'anthropocène.

---

<sup>5</sup> [https://www.gestionrisques.ma/web/files/Livret\\_de\\_la\\_SNGRCN.pdf](https://www.gestionrisques.ma/web/files/Livret_de_la_SNGRCN.pdf)

## Mesdames et Messieurs,

L'objectif recherché par l'Institut Royal des Etudes Stratégiques à travers l'organisation de cette rencontre est de contribuer au débat national sur la question des catastrophes naturelles, à un moment où le Maroc abrite l'édition 2023 des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale ; une édition qui accorde une attention particulière, entre autres, à la question de la résilience faces aux crises multiples, y compris celles climatiques.

En réunissant des acteurs institutionnels clés et des experts de divers horizons, cette séance de brainstorming se présente comme un dialogue stratégique co-constructif. Elle va se dérouler en trois sessions :

- ▶ **"Analyser"** : cette session sera dédiée à faire le point sur les risques de catastrophes naturelles qui pèsent sur le Maroc et sur leurs impacts directs et indirects sur la société et l'économie.
- ▶ **"Anticiper"** : cette session sera consacrée à l'évaluation, selon une démarche de prospective stratégique, des forces et des faiblesses du système d'alerte précoce et des capacités des pouvoirs publics en matière d'anticipation des risques et de gestion des crises liées aux catastrophes naturelles.
- ▶ **"Adapter"** : cette session s'étalera sur la proposition, dans le cadre d'une démarche d'intelligence collective, de quelques orientations stratégiques, déclinées en mesures opérationnelles, dans l'optique de permettre au Royaume de mieux se préparer et de s'armer face aux risques de catastrophes naturelles.

## Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier vivement tous les participants d'avoir répondu favorablement à l'invitation de l'IRES et souhaite plein succès aux travaux de cette Journée. Sans trop tarder, je cède la parole, à M. Hassane SAOUDI, qui sera chargé de la modération des travaux de la rencontre.